

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 20362

présenté par

M. Califer, M. Delaporte, M. Aviragnet, M. Guedj, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 6**ANNEXE**

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Enfin, les dispositifs d'exonération en faveur de l'emploi qui représentent 85 milliards d'euros pour 2023 contribuent à dégrader le solde des régimes obligatoires de base. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à rappeler les dispositifs d'exonération de cotisations sociales pèsent plus de 85 milliards d'euros chaque année sur notre Sécurité sociale.